

LS - MERCURE



Née et fabriquée dans notre usine en Ardèche

Pointures : 36 au 48

CARACTÉRISTIQUES

Tige : cuir pleine fleur

Embout : composite

Doublure : mesh imper respirante

Semelle antiperforation : textile

Semelle de marche : polyuréthane AIR TANE

Première de propreté : PU SPONGEX

Tailles disponibles : du 36 au 48

LE PLUS PRODUIT

- Système grip pour échelle
- Conçue aussi pour une utilisation à genoux avec un pare pierre sur l'avant de la chaussure



S3L HI CI SC
LG SR FO

Construction, logistique, industrie et maintenance



EN ISO 20345 : 2022
+ A1 : 2024



NORMES

Les chaussures de sécurité sont des équipements conçus pour protéger les pieds des travailleurs contre divers risques présents dans leur environnement professionnel.

LEVAC SAFETY propose deux différents types de chaussures professionnelles :

- Chaussures de sécurité : Conformes à la norme EN ISO 20345, elles disposent d'un embout résistant à un choc de 200 joules et offrent une protection accrue contre divers risques.
- Chaussures de travail : Répondant à la norme EN ISO 20347, elles ne possèdent pas d'embout de protection mais offrent d'autres caractéristiques de sécurité, comme des propriétés antidérapantes ou antistatiques.

Les chaussures de notre gamme sont conformes en grande partie à la norme ISO 20345 qui répond aux exigences minimales pour les chaussures de sécurité utilisées en milieu professionnel. Elle garantit une protection efficace contre les risques liés au travail, notamment les chocs, l'écrasement, la glisse et pour certains modèles également la perforation.

En février 2024, le Comité Européen de Normalisation (CEN) a publié les amendements A1 aux normes EN ISO 20344, EN ISO 20345, EN ISO 20346 et EN ISO 20347, qui encadrent les exigences relatives aux chaussures de sécurité.

Ces amendements visent à améliorer la sécurité et le confort des utilisateurs de chaussures de sécurité en harmonisant les exigences techniques et les méthodes d'essai. Les fabricants doivent se conformer à ces nouvelles exigences pour assurer la conformité de leurs produits aux normes européennes en vigueur.

Il est essentiel de choisir des chaussures adaptées aux risques spécifiques de chaque métier pour assurer une protection efficace. Pour cela il est important de savoir reconnaître et comprendre les pictogrammes ci-dessous qui caractérisent le niveau de protection des chaussures et des exigences additionnelles :



Semelle antiperforation.



Résistance des pare-pierres à l'abrasion.



Résistance à la perforation Ø 4.5 mm de pointe large.



Résistance au glissement.



Résistance à la perforation Ø 3 mm de pointe fine.



Résistante à l'infiltration et à l'absorption de l'eau.



Chaussure antistatique.



Semelle extérieure résistante à la chaleur.



Isolation contre la chaleur sur la semelle extérieure.



Semelle résistante aux hydrocarbures.



Isolation contre le froid sur la semelle extérieure.



Système grip pour échelle.



Capacité d'absorption d'énergie du talon.